

Efectis France Voie Romaine

F-57280 Maizières-lès-Metz Tél: +33 (0)3 87 51 11 11 Fax: +33 (0)3 87 51 10 58

RECONDUCTION



RECONDUCTION n° 17/1 DU PROCES-VERBAL n° 12 - A - 080

Selon l'arrêté du 14 mars 2011 modifiant l'arrêté du 22 mars 2004

Concernant Une gamme de blocs-portes à un ou deux vantaux à ossature métallique

Ossature : Série FÜEGO LIGHT 30 (FORSTER) Vitrages : Gamme CONTRAFLAM 30 (VSGI)

Demandeurs Vetrotech Saint-Gobain International AG

Bernstrasse 43 CH - 3175 FLAMATT FORSTER Systèmes de profilés SA

Amriswilerstrasse 50

BP

CH - 9320 ARBON

Extensions de classement

reconduites

Des extensions de classement peuvent se rapporter au procès-verbal de référence.

Elles sont cumulables entre-elles après avis d'Efectis France.

Les extensions de classement délivrées sur le procès-verbal de référence, et portant les

numéros suivants, sont reconduites :

AUCUNE

Durée de validité

Le procès-verbal de référence (ainsi que toutes ses éventuelles révisions) et les extensions de classement (ainsi que toutes leurs éventuelles révisions) mentionnées cidessus, ainsi que celles qui seraient délivrées après la date d'édition de ce document, sont valables jusqu'au :

10 juillet 2022.

Passé cette date, le procès-verbal de référence n'est plus valable, sauf s'il est

accompagné d'une nouvelle reconduction délivrée par Efectis France.

Cette reconduction n'est valable qu'accompagnée de son procès-verbal de référence.

Maizières-lès-Metz, le 30 mai 2017

Olivia D'HALLUIN Chef de Projets Renaud SCHILLINGER Directeur Technique Façades / Compartimentage



Voie Romaine F-57280 Maizières-lès-Metz Tél: +33 (0)3 87 51 11 11

Fax: +33 (0 3 87 51 10 58

PROCES-VERBAL



PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT n° 12 - A - 080

Résistance au feu des éléments de construction selon l'arrêté modifié du 22 mars 2004 du ministère de l'Intérieur

Durée de validité

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables

jusqu'au 10 juillet 2017.

Rapport de référence

■ 12 - Å - 080

Concernant

Une gamme de blocs-portes à un ou deux vantaux à ossature métallique

Ossature:

Vitrages:

Série FUEGO LIGHT 30 (FORSTER) Gamme CONTRAFLAM 30 (VSGI)

Demandeurs

Vetrotech Saint-Gobain International Bernstrasse 43 CH-3175 FLAMATT

FORSTER ROHR PROFILTECHNIK AG FORSTER SYSTEMES DE PROFILES Amriswilerstrasse 50 Postfach 400 CH - 9320 ARBON



REFERENCE ET PROVENANCE DES ELEMENTS

Ossature

Profils acier FUEGO LIGHT 30 (FORSTER)

Provenance:

Usine FORSTER - Arbon (CH).

Vitrage

CONTRAFLAM 30 (VSGI)

Provenance:

Usine VSGI, ROMONT (CH).

DESCRIPTION SOMMAIRE ET MISE EN ŒUVRE DES ELEMENTS

L'objet du présent document est une gamme de blocs-portes à un ou deux vantaux égaux ou inégaux à ossature en profilés acier thermiquement isolés définissant des baies obturées par des vitrages CONTRAFLAM 30 ou CONTRAFLAM 30 CLIMAPLUS (VSGI).

2.1. HUISSERIE

L'huisserie (cadre dormant) du bloc-porte se compose de deux montants et d'une traverse haute dans les configurations suivantes:

- dans une construction support normalisée rigide (voir § 2.8.1):
 - o Montant et traverse de référence 735.800 (FORSTER)

>>> voir planches 2, 5 et 10

- dans une construction support normalisée flexible (voir § 2.8.2) :
 - Montant et traverse de référence 735,800 (FORSTER)
- >>> voir planches 15 et 16
 - dans une construction support associée (voir § 2.8.3) :
 - Montant et traverse de référence 735.803, 736.803, 735.805, 736.805 (FORSTER) ou 735.800, 736.800 (FORSTER) dans le cas d'un double parclosage
 - Montant et traverse de référence 735.800, 736.800 (FORSTER) assemblés « dos à dos » aux profils référence 735,851, 736,851 ou 735,850, 736,850 (FORSTER) dans le cas d'un double parclosage

>>> voir planches 3, 6, 11 et 42.

Dans le cas d'une utilisation d'un poteau technique, système TEGO (FORSTER) le montant côté serrure uniquement référence:

- 735.800 (FORSTER) sera substitué par le poteau référence 735.883 (953.208 TEGO) (FORSTER),
- 735.803 (FORSTER) sera substitué par le poteau référence 735.880 (953.202 TEGO) (FORSTER),
- 735.805 (FORSTER) sera substitué par le poteau référence 735.881 (953.203 TEGO) (FORSTER),

>>> voir planches 36 et 21

La jonction des profils « dos à dos » est réalisée mécaniquement par l'intermédiaire de vis auto-foreuses ou vis M5 avec INSERT en quinconce et au pas de 500 mm maximum après interposition d'un joint intumescent référence 948.002 (FORSTER).

Les profilés sont coupés à l'onglet et assemblés entre eux par cordons de soudure. Ils recojvent en fond de feuillure un joint intumescent de section 24.5 x 2.2 mm référence 948.002 (FORSTER) et un joint de butée référence 905.307 (FORSTER) inséré dans une gorge du profil prévue à cet effet.



2.2, VANTAIL

L'ossature de chaque vantail est constituée d'un cadre en profils acier de la série FUEGO LIGHT 30 (FORSTER), et peut être composée des profilés suivants :

- En montants et traverse haute :
 - o Profil de référence 735.803/T ou 735.805/T ou 735.803 ou 735.805 (FORSTER)
- o Profil de référence 735.800 ou 735.800/T (FORSTER), dans le cas d'un double parclosage

>>> voir planches 2, 4, 5 et 10

En traverse basse:

- Profil référence 735.855 (FORSTER) ou Profil référence 735.854 (FORSTER) dans le cas d'un double parclosage
- Profil référence 735.855 ou 735.854 (FORSTER) associé ou non à un seuil automatique STADI BS de chez ATHMER.
- Profil référence 735.851 ou 735.850 (FORSTER) dans le cas d'un double parclosage
- Profil de référence 735.803 ou 735.805 (FORSTER) associé au profil référence 735.800 (FORSTER) fixé au béton. Deux joints de porte de butée référence 905.307 (FORSTER) ainsi que 2 joints intumescents de section 24.5 x 2.2 mm de référence 948.002 (FORSTER) sont mis en œuvre dans les gorges prévues à cet effet.
- Profil 735.801, 735.802 ou 735.803 (FORSTER) associé à un joint de porte de butée de référence 905.307 (FORSTER) mis en œuvre dans la gorge prévue à cet effet, pour combler la différence de niveau entre deux planchers
- o Plinthe constituée de 1 profil référence 735.850 et 1 profil 735.851 (FORSTER) assemblés mécaniquement par l'intermédiaire de vis auto-foreuses ou vis M5 + insert en quinconce et au pas de 500 mm maximum après interposition d'un joint intumescent référence 948.002 (FORSTER)

>>> voir planche 13

Voir Annexe, planches 19 à 23 et 33 à 39 pour les profils et accessoires à utiliser

2.3. LIAISON ENTRE BLOC(S)-PORTE(S), CLOISON(S) ET CHASSIS ATTENANT(S)

Le manchonnage entre deux éléments (bloc-porte, cloison ou châssis) peut être réalisé :

- par l'intermédiaire de deux U acier de dimensions 16 x 46 x 16 x ép 3 mm x 120 mm de longueur ou $15 \times 45 \times 15 \times 6p$ 1.5 mm x 55 mm de longueur, chaque traverse reliant les deux éléments. Chaque U acier est fixé au premier élément par cordon de soudure et au deuxième élément par 2 ou 4 vis à tête fraisée M5 x 12 ou vis à tôle TF 4.2 x 12.7 mm.
- en fixation dos à dos. Voir planche n°40.

2.4. ELEMENTS DE REMPLISSAGE

Les baies sont obturées par des vitrages CONTRAFLAM 30 ou CONTRAFLAM 30 CLIMAPLUS (VSGI).

La composition exacte du vitrage CONTRAFLAM 30 est en possession du Laboratoire.

Variante: Vitrage monolithique:

Un des verres trempés extérieur peut être remplacé par un autre vitrage, tel que décrit à la planche n° 26.

Variante: Vitrage isolant:

Le verre trempé placé en contreface peut être remplacé par un autre vitrage, tel que décrit à la planche n° 27.

Les films suivants peuvent être mis en œuvre :

- Scotchshield SH4CLARL (3M)
- Scotchtint RE35 AMARL (3M)
- FASARA 20PL (3M)
- Scotchcal 100-10 white (3M).

Panneau plein:

Les baies peuvent être obturées par un ou plusieurs panneaux constitués d'une plaque de PROMATECT H d'épaisseur 30 mm et de deux parements en tôles d'acier d'épaisseur 15/10 mm fixés par colle Promacol.

Un des parements en tôle d'acier peut être remplacé par un vitrage SGG EMALIT EVOLUTION d'épaisseur minimale 6 mm.



2.5. MAINTIEN DES ELEMENTS DE REMPLISSAGE

Les éléments de remplissage sont maintenus par simple parclosage réalisé en profil acier clipsé sur des vis boutons référence 906.577 réparties au pas maximal de 210 mm ou des parcloses à ressort de fixation référence 906.421 (FORSTER) associées à des rivets pop Ø 3.2 mm répartis au pas maximal de 210 mm. Les parcloses, ainsi que les ailettes des profils sont associées soit à des bandes de fibres minérales et étanchées par un silicone neutre, soit à des joints EPDM (FORSTER).

Différentes sections de parcloses et de bandes de fibre minérale sont utilisées en fonction de l'épaisseur du vitrage, toutes les configurations (références et dimensions) sont représentées aux planches n° 28 et 29

Modifications admises: Double parclosage:

Les vitrages peuvent également être maintenus par un double parclosage réalisé en profils acier, tel que représenté aux planches n° 28 et 29.

Modifications admises: Tube acier:

Les parcloses décrites précédemment peuvent être remplacées par des tubes acier, d'épaisseur minimale 2 mm, et de dimensions égales à la parclose clipsée équivalente. Ces tubes acier sont vissés à l'ossature par vis M5 x 25 mm minimum ou par vis à tôle TF Ø 4,2 x 25 mm minimum réparties au pas de 300 mm. Voir planche 22.

Les parcloses acier références 901.204, 901.205 et 901.206 (FORSTER) peuvent être utilisées dans les mêmes conditions. Voir planche 22.

Pour les parties fixes, impostes et latérales, le calage des vitrages est réalisé par deux cales d'assises de type bois hêtre, Supalux ou Promatect H de 80 mm de longueur, 5 mm d'épaisseur et de largeur correspondant au vitrage considéré. Voir planche n°30.

Pour les blocs-portes, le calage des vitrages est réalisé en diagonale par 4 cales d'assises de type bois hêtre, Supalux ou Promatect H de 80 mm de longueur, 5 mm d'épaisseur et de largeur correspondant au vitrage considéré. Voir planche n°30.

Des busettes de référence 900.100 (FORSTER) peuvent être mises en place pour le drainage éventuel des vitrages.

Une bande intumescente 948.002 (FORSTER) de section 24.5 x 2.2 mm est placée en fond de feuillure avant la pose du vitrage collée sur le promatect H du profil.

Le jeu en fond de feuillure est de

: 5 mm

La prise en feuillure est de

: 15 mm

2.6. JONCTION ENTRE DEUX ELEMENTS (BLOCS-PORTES ET/OU CLOISONS)

Jonction en ligne sur un poteau

La jonction entre deux éléments peut être réalisée par l'intermédiaire d'un poteau. La fixation de ces éléments sur les poteaux se fait à travers les plaques de plâtre par l'intermédiaire de vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier $45 \times 45 \times 3$ mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier ou inox d'épaisseur 15/10 mm minimum fixé par vis acier Ø $3,5 \times 45$ mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 6 mm dans un trou oblong de Ø 7 x 30 mm sur une platine constituée d'un tube 35 x 35 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées à la construction support par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique. Le manchonnage doit être réalisé de manière à avoir un jeu de dilatation de 20 mm. Le calfeutrement est réalisé par bourrage de laine de roche suivant une épaisseur maximale de 20 mm. Voir planche n°41.



Jonction à 90° sur un poteau

La jonction entre deux éléments peut être réalisée par l'intermédiaire d'un poteau. La fixation de ces éléments sur les poteaux se fait à travers les plaques de plâtre par l'intermédiaire de vis acier Ø 7,5 x 120 mm au pas de 500 mm.

Ce poteau est constitué d'un tube acier 100 x 100 x 3 mm protégé sur ses quatre faces par deux épaisseurs de plaques de plâtre Standard BA 13 fixées par colle silicate et recouvertes d'un capotage en tôle d'acier ou inox d'épaisseur 15/10 mm minimum fixé par vis acier Ø 3,5 x 45 mm.

En partie basse, le poteau est soudé à une platine acier d'épaisseur 10 mm. En partie haute, le tube est manchonné et fixé par un boulon Ø 8 mm dans un trou oblong de Ø 9 x 30 mm sur une platine constituée d'un tube de 90 x 90 x 3 mm et d'un plat acier d'épaisseur 10 mm. Ces platines sont fixées à la construction support par trois vis acier Ø 8 x 80 mm et chevilles plastique. Le manchonnage doit être réalisé de manière à avoir un jeu de dilatation de 20 mm. Le calfeutrement est réalisé par bourrage de laine de roche suivant une épaisseur maximale de 20 mm. Voir planche n°41.

2.7. EQUIPEMENT ET ACCESSOIRES

Articulation

Quelque soit la configuration du bloc-porte, chaque vantail est articulé par 2 paumelles et 1 pion anti-dégondage au minimum. Le cas échéant le pion anti-dégondage peut être substitué par une paumelle.

Les paumelles suivantes, placées à environ 120 mm du bord haut et bas du vantail, sont associées au pion antidégondage référence 957010 (FORSTER) placé à mi-hauteur du vantail :

- paumelles à souder référence 907669 (FORSTER)
- paumelles à souder 2D référence 907662 ou 907663 (FORSTER)
- paumelles à souder 3D référence 907667 (FORSTER)
- paumelles à visser référence 907644, 907645, 907650, 907651, 907654, 907655, 907600, 907617, 907610, 907616, 907618 (FORSTER)

il est possible de substituer les paumelles par des bras à souder 7441 et 7441K (DORMA) en parties haute et basse du vantail associés au pion anti-dégondage référence 957010 (FORSTER) placé à mi-hauteur du vantail. Ces premiers pourront être associés à un pivot de sol ci-après.

>>> voir planche n°23

Verrouillage et fermeture

Bloc-porte à un vantail

La condamnation du vantail peut-être réalisée par l'intermédiaire :

- d'une serrure à mortaiser à 1 point de fermeture. Voir planche n°31.
- d'une serrure solénoïde à 1 point de fermeture. Le coffre de cette serrure sera muni d'une plaque Interdens 15 (Odice) d'épaisseur 1 mm sur sa périphérie et est obligatoirement inséré dans un profil de référence 736.800/T, 736.803/T ou 736.805/T (FORSTER FUEGO LIGHT 60). Voir planches n°31 et 33.
- d'une serrure à mortaiser à 2 points de fermeture (haut et médian). Voir planche n°31

Bloc-porte à deux vantaux

La condamnation du vantail principal peut se faire par l'intermédiaire :

- d'une serrure à mortaiser à 1 point de fermeture. Voir planche n° 32.
- d'une serrure solénoïde à 1 point de fermeture. Le coffre de cette serrure sera muni d'une plaque Interdens 15 (Odice) d'épaisseur 1 mm sur sa périphérie et est obligatoirement inséré dans un profil de référence 736.800/T, 736.803/T ou 736.805/T (FORSTER FUEGO LIGHT 60). Voir planches n°32 et 33.
- d'une serrure à mortaiser à 2 points de fermeture (haut et médian). Voir planche n°32.



La condamnation du vantail secondaire (semi-fixe) peut se faire par l'intermédiaire :

- d'une crémone encastrée à levier avec têtière à 1 point de fermeture (haut uniquement) et sans fonction anti-panique. Voir planche n°32.
- d'une crémone encastrée à levier avec têtière à 2 points de fermeture (haut et bas) et sans fonction antipanique. Voir planche n°32.
- d'une serrure de commande à levier pour verrouillage automatique à 1 point de fermeture (haut uniquement) et sans fonction anti-panique. Voir planche n°32.
- d'une serrure de commande à levier pour verrouillage automatique à 2 points de fermeture (haut et bas) et sans fonction anti-panique. Voir planche n°32.
- d'une crémone pompier à 2 points de fermeture (haut et bas).
- <u>sans verrouillage</u>, si et seulement si le vantail principal est muni d'une serrure à mortaiser à 2 points de fermeture (haut et médian). Voir planche n°32.

Manœuvre

Les serrures sont associées à des béquilles, des boutons de porte, des barres anti-paniques (push-bar), des poignées de tirage ou des bâtons de maréchal (aluminium, acier ou inox). Voir planche n°23.

Contrôle d'accès

Les serrures à 1 ou 2 points de fermeture peuvent être associées à des ouvertures électriques médianes et/ou hautes maintenues par l'intermédiaire de gâche électrique à émission. Voir planches n°31 et 32.

Quel que soit le type de serrure, la mise en œuvre en applique d'un verrou supplémentaire électromagnétique référence TV 100 ou TV 200 (DORMA), ou référence VCAn (GEZE) est autorisé en traverse haute et côté feu uniquement. Voir planche n°35

Fermeture

Ferme-porte en applique

Le bloc-porte à un vantail ou le vantail principal du bloc-porte à deux vantaux doit être muni d'un système de fermeture tel que défini ci-dessous. Le vantail semi-fixe peut être également muni du même système de fermeture.

Les ferme-portes suivants peuvent être mis en œuvre sur le bloc-porte, côté feu :

- TS72, TS73, TS83, TS90, TS91, TS92, TS93, ED100, ED200, ED250, TS99FL (DORMA)
- TS1500, TS2000, TS3000, TS4000, TS5000, TS WOOD, TSA160, SLIMDRIVE EMD-F de chez GEZE
- HL100 (LEVASSEUR)

>>> Voir planches n°38 et 37

Les ferme-portes suivants peuvent être mis en œuvre sur le bloc-porte, côté feu ou opposé au feu :

- TS72, TS73, TS83, TS90, TS91, TS92, TS93, TS99FL (DORMA)
- TS1500, TS2000, TS3000, TS4000, TS5000, TS WOOD (GEZE)
- HL100 (LEVASSEUR)

>>> Voir planche n°37

Taquet d'entrainement

Le bloc-porte peut être être muni des taquets d'entrainement suivants:

- 907.103 (FORSTER)
- MK 396 (DORMA)
- >>> Voir planche n° 39

Pivot de sol

Des pivots de sol peuvent être mis en œuvre, en complément des bras à souder décrits précédemment :

- BTS 80F, BTS 80 EMB, BTS 75V, BTS 84 (DORMA)
- JANUS, MINOS (SEVAX)
- TS500, TS550 (GEZE)

Ils sont installés dans les réservations au sol dans le béton puis scellés avec du mortier liquide.



Sélecteur de fermeture

Tous les sélecteurs de fermeture invisible incorporés dans les bandeaux des ferme-portes sont utilisables, ainsi que les sélecteurs de fermeture suivants :

- SR WAB (GEZE), SR 90 (DICTATOR) ou SR 390 (DORMA) ou 907100 (FOSTER)
- 91400 (JPM)
- WA 762xxx (SEVAX)
- SP 81 (LEVASSEUR)
- SV 2 + BATTEE (GROOM)

>>> Voir planche n°39

Accessoire complémentaire

Le bloc-porte peut être muni:

- d'un lecteur de code EFF AYC-E55 (EFF), placé sur un des montants de l'huisserie.
- d'un passage de câble invisible EFF 10312G (EFF), placé sur l'huisserie du vantail côté articulations.
- D'un câble de connexion EFF Z09XKAB (EFF), placé à l'intérieur des profils de l'huisserie et du vantail.
- D'un seuil automatique STADI BS (ATHMER) placé sous la traverse basse du vantail compatible uniquement avec les profils 735.855 ou 735.854 (FORSTER)

>>> Voir planche n°34

Le bloc-porte peut être muni d'un système d'étanchéité complémentaire, avec en partie basse du vantail la mise en œuvre d'une pièce d'étanchéité référence 955.002 ou 955.003 (FORSTER) en partie haute, le cas échéant, d'une pièce référence 915.702 ou 915.703 (FORSTER). >>> Voir planche n°23

Dimensions des jeux

Le jeu vu entre les profilés est de 4 mm (entre dormant/ouvrant et entre ouvrant/ouvrant). Le jeu au seuil est de 10 mm (+3/-5 mm) Empennage est de 9,4 mm

2.8. CONSTRUCTION SUPPORT

2.8.1 Normalisée rigide

Le bloc-porte vitré peut être fixé sur :

- du béton armé d'une densité d'au moins 2200 kg/m³ et d'épaisseur d'au moins 150 mm,
- des parois en béton plein ou parpaings ayant une masse volumique d'au moins 1600 kg/m³ et d'épaisseur d'au moins 150 mm,
- du béton cellulaire d'une densité d'au moins 500 kg/m³ et d'épaisseur d'au moins 150 mm.

L'étanchéité périphérique est réalisée par bourrage de laine de roche d'une épaisseur minimale de 10 mm recouverte par un silicone neutre ou une tôle d'habillage alu/acier.

La fixation au béton se fait tel que représenté planches n° 24 et 25, avec un entraxe de 650 mm au maximum.



2.8.2 Construction support flexible

Le bloc-porte vitré peut être installé dans une construction support flexible en plaques de plâtre Placostil (PLACOPLATRE), Prégymétal (LAFARGE) et KS ou KF (KNAUF) de type 98/48, disposant d'un procès-verbal en cours de validité prononçant au moins les performances El 60 pour les hauteurs envisagées.

>>> voir planches n° 15 et 16.

Ossature en périphérie du bloc-porte

L'ossature en périphérie du bloc-porte est composée de trois tubes acier 45 x 45 x 2 mm protégés latéralement par deux parements en plaque de plâtre.

Partie courante de la cloison légère

En partie courante, de la cloison légère (latéralement au bloc-porte), des montants intermédiaires M48 sont emboités dans les rails périphériques haut et bas de la cloison légère au pas maximal de 600 mm et fixés par vis auto-taraudeuses qui maintiennent les plaques de plâtre.

imposte du bloc-porte

En imposte, des montants intermédiaires M48 sont emboités dans les rails périphériques haut et bas au pas maximal de 600 mm et fixés par vis auto-taraudeuses qui maintiennent les plaques de plâtre.

Calfeutrement entre cloisons légères et blocs-portes

L'étanchéité périphérique est réalisée :

- par bourrage de laine de roche d'une épaisseur minimale de 10 mm recouverte par un silicone neutre ou une tôle d'habillage alu/acier;
- par 2 bandes de fibre céramique d'épaisseur minimale de 5 mm, de part et d'autre du profil acier, recouvert par un silicone neutre ou une tôle d'habillage alu/acier.

VARIANTE : cloison légère de type 120/70

La cloison légère 98/48 peut être remplacée par une cloison légère de type 120/70, disposant d'un procès-verbal en cours de validité, prononçant au moins les performances El 60 pour les hauteurs envisagées. Les différents renforts mis en œuvre doivent être adaptés à la nouvelle épaisseur des montants de la cloison légère 120/70.

2.8.3 Construction support associée

Le bloc-porte peut être monté dans une cloison vitrée objet du procès-verbal n°12-A-077 n°12-A-079, 11-A-383 ou 11-A-384. Dans le cas d'un montage dans la cloison objet du procès-verbal n°11-A-384, la jonction entre les deux éléments se fait obligatoirement par l'intermédiaire d'un poteau tel que défini dans le paragraphe 2.6.

>>> Voir planches n°3, 6, 7, 8, 9, 11 14 et 42.

3. REPRESENTATIVITE DES ELEMENTS

3.1. REFERENCE DES CLASSEMENTS

Le présent classement a été réalisé conformément au paragraphe 7.5.5. de la norme EN 13501-2 :2004.



3.2. CLASSEMENTS

L'élément est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres de performances et de classes.

Aucun autre classement n'est autorisé.

R	E	1	W	t	-	М	С.	S	G	К
	Ε	12		30	-		CO			
	E		W	30			CO			
	E			30	-		СО			

Les portes qui bénéficient d'un classement El₂ peuvent être mises en œuvre à condition que les parois et revêtements de paroi adjacents aux portes soient classés M0 (A2-s1,d0) ou M1 (B-s3, d0) (ou classes de réaction au feu définies dans l'Annexe 1 de l'Arrêté du 21 Novembre 2002 et acceptées pour ce niveau de performance selon l'Annexe 4 de ce même texte) sur une distance de 100 mm à partir du bord extérieur du dormant du bloc-porte

4. CONDITIONS DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

4.1, A LA FABRICATION

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée figurant dans le rapport de référence.

En cas de contestation sur l'élément faisant l'objet du présent procès-verbal, le rapport de référence pourra être demandé à son propriétaire, sans obligation de cession du document.

4.2. SENS DU FEU

Indifférent.

4.3. DOMAINE DE VALIDITE DU PROCES-VERBAL

La cloison se compose d'une ossature en profilés acier thermiquement isolés et définit des baies obturées par des vitrages CONTRAFLAM 30, CONTRAFLAM 30 CLIMAPLUS (VSGI).

Le bloc-porte peut être prolongé latéralement et/ou en partie haute par :

- Une cloison en plaques de plâtre (voir § 2.8.2)
- Une cloison vitrée (voir § 2.8.3)

Hauteur maximale d'une imposte en cloison légère en plaques de plâtre de type 98/48 ou 120/70

: 1000 mm

Hauteur maximale de l'ensemble bloc-porte + cloison légère type 98/48 ou 120/70

: 3400 mm

La hauteur maximale de la cloison vitrée dans laquelle le bloc-porte est inscrit est limitée à celle autorisée dans le procès-verbal de classement correspondant.

Dimensions de passage libre d'un bloc-porte à un vantail:

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	694	1885
MAXIMALES	1596	2891
		La surface du bloc-
		porte ne doit toutefois
		pas dépasser 4.18 m²



<u>Dimensions de passage libre d'un bloc-porte à deux vantaux</u> égaux :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	1210	1867
MAXIMALES	2783	_2863
		La surface du bloc-
		porte ne doit toutefois
		pas dépasser 7.23 m²

Dimensions de passage libre d'un bloc-porte à deux vantaux inégaux :

		Largeur (mm)	Hauteur (mm)
ı	MINIMALES	1210	1867
	MAXIMALES	2420	2490

Pour un bloc-porte à deux vantaux inégaux, les quatre conditions suivantes doivent être respectées simultanément :

- la largeur du vantail principal doit être supérieure à la largeur du vantail secondaire.
- largeur maximale hors-tout du vantail principal (LVP) : 1300 mm
- largeur minimale hors-tout du vantail secondaire (LVS): 371 mm
- le rapport LVS/LVP est compris entre 0.56 et 1

<u>Dimensions hors-tout des vitrages CONTRAFLAM 30 monolithique d'épaisseur 16 mm :</u>

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	sans limite	sans limite
MAXIMALES	1500	3000
MAXIMALES	2500	1500

<u>Dimensions hors-tout des vitrages CONTRAFLAM 30 monolithique d'épaisseur 18 mm :</u>

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	
MINIMALES	sans limite	sans limite	
MAXIMALES	1800	3500	La surface hors-tout du vitrage
			est limitée à 5.45m²

Dimensions hors-tout des vitrages CONTRAFLAM 30 monolithique d'épaisseur 22 mm :

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)	
MINIMALES	sans limite	sans limite	
MAXIMALES	1800	3600	La surface hors-tout du vitrage est limitée à 5.45m²

<u>Dimensions hors-tout des vitrages CONTRAFLAM 30 CLIMAPLUS :</u>

	Largeur (mm)	Hauteur (mm)
MINIMALES	sans limite	sans limite
MAXIMALES	1500	3000
MAXIMALES	2500	1500

La surface du panneau est limitée à 2m² et ne peut excéder 50 % de la surface des vantaux.

Aucune modification dimensionnelle ne pourra être appliquée sur les côtes exprimées ci-dessus et aucune modification de constitution de l'élément ne pourra être faite sans la délivrance préalable d'une extension de classement par le Laboratoire.



5. DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable CINQ ans à dater de la délivrance du présent document, soit jusqu'au

DIX JUILLET DEUX MILLE DIX SEPT

Passé cette date, ce procès-verbal n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une reconduction délivrée par EFECTIS France.

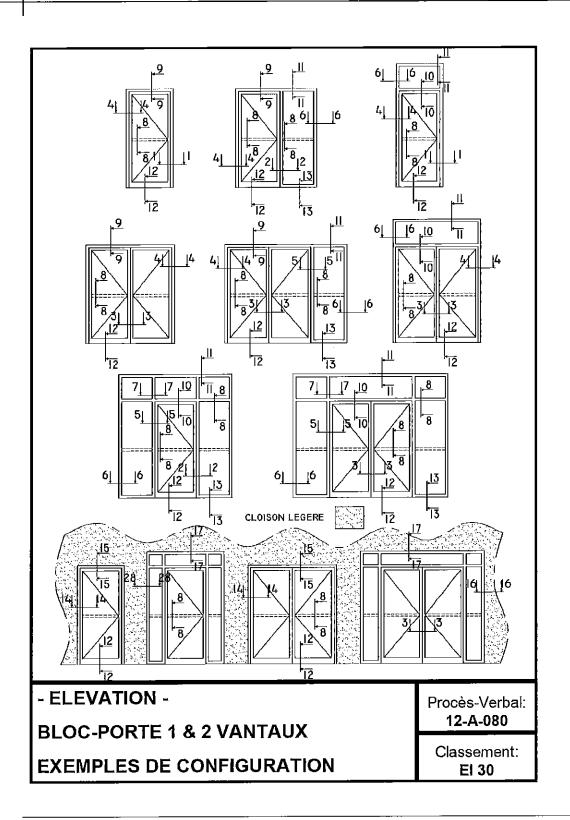
Maizières-lès-Metz, le 10 juillet 2012

Hervé RYCKEWAERT Responsable du pôle

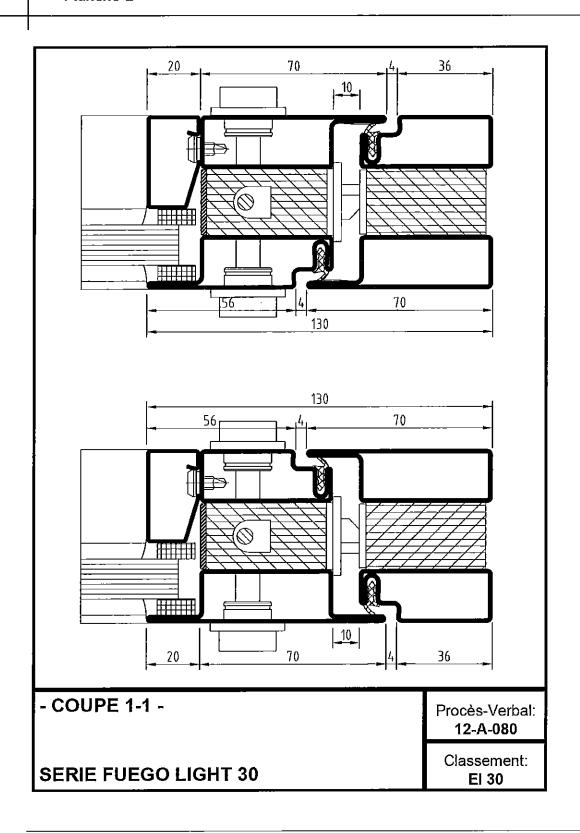
« Eléments verriers »

Sébastien BONINSEGNA

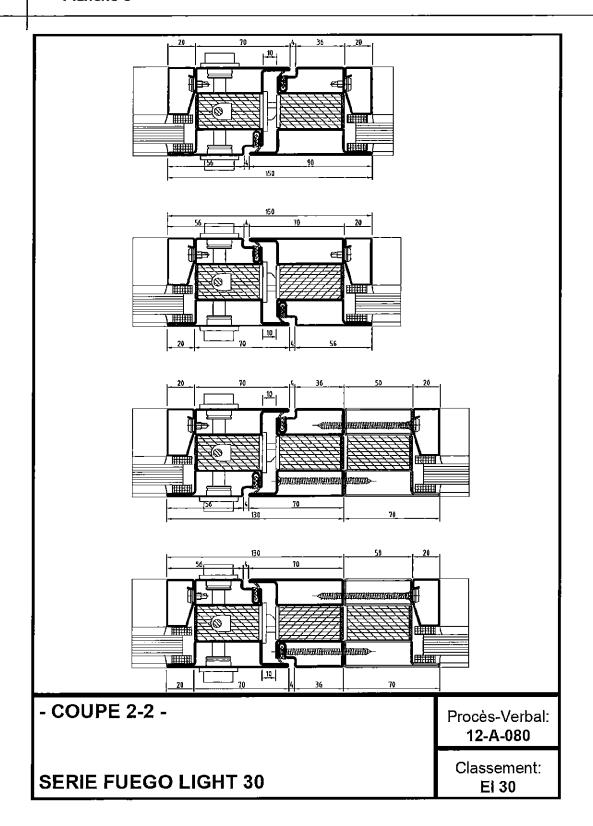




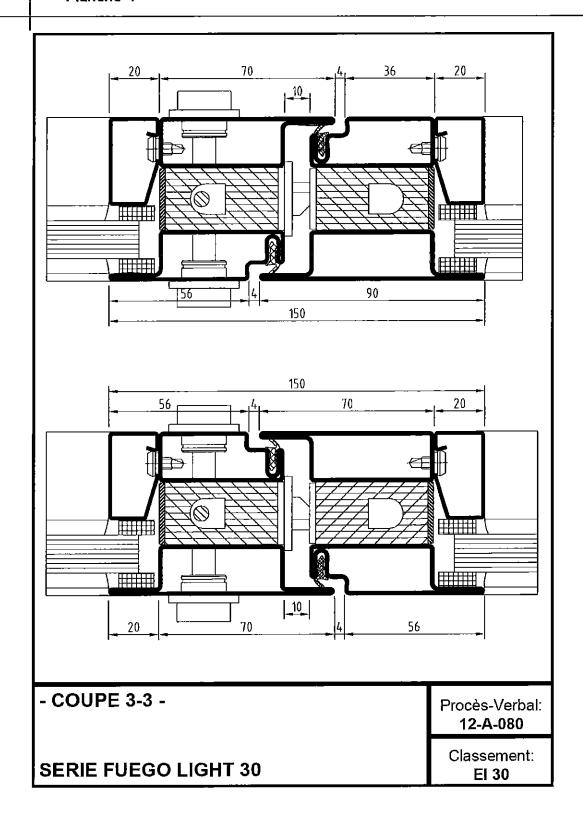




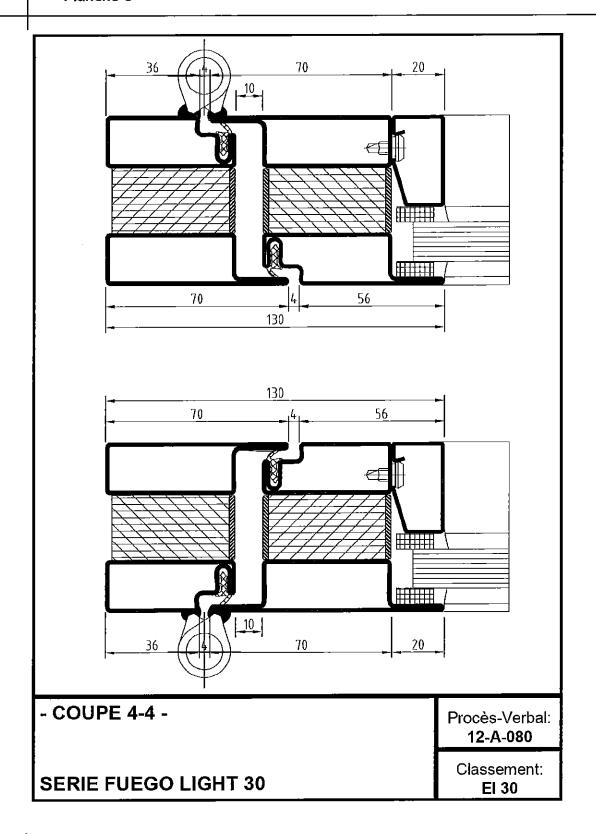




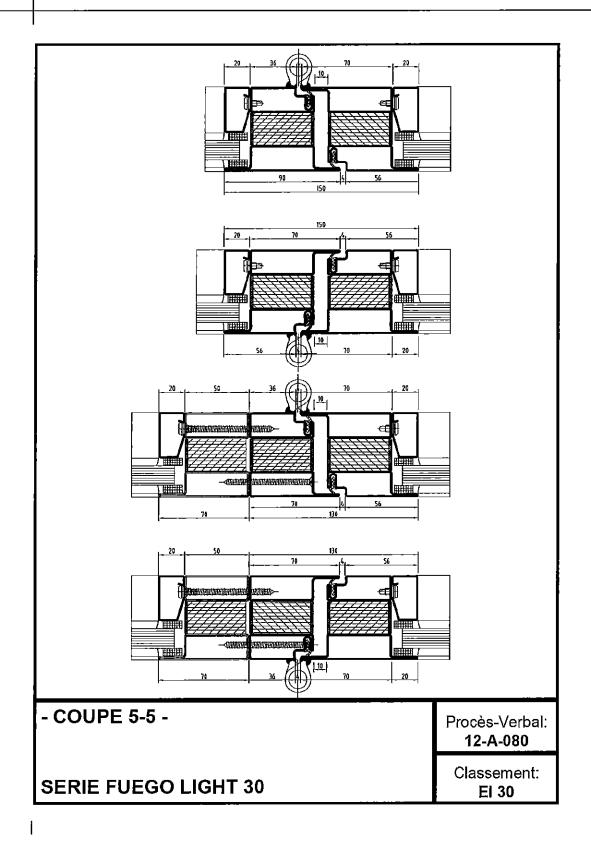




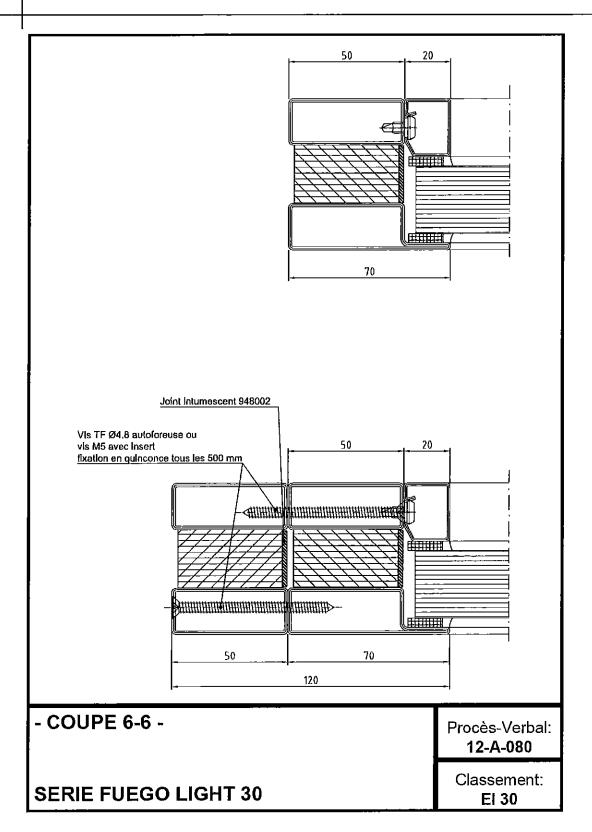




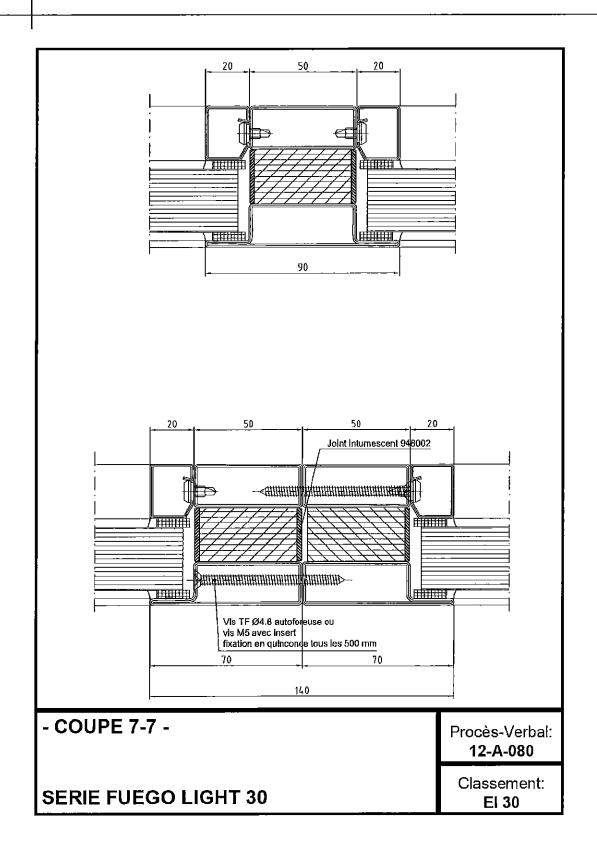




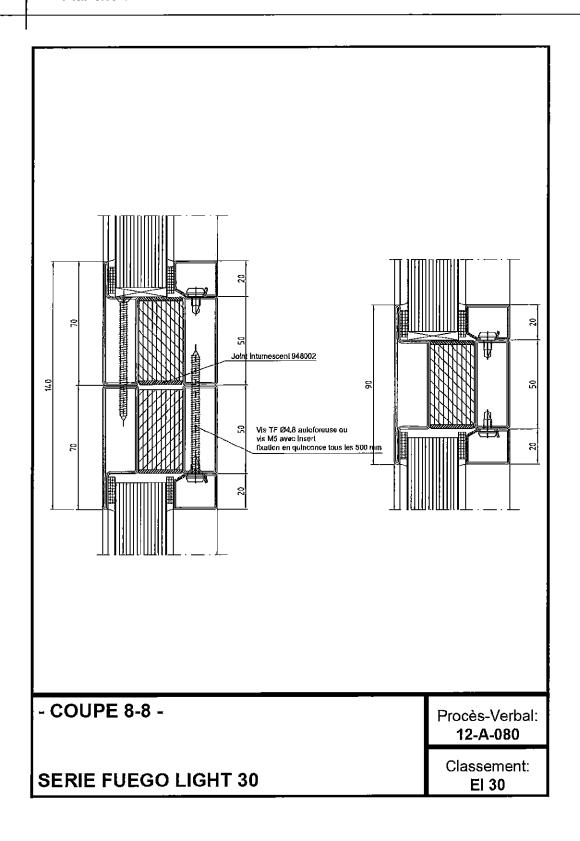




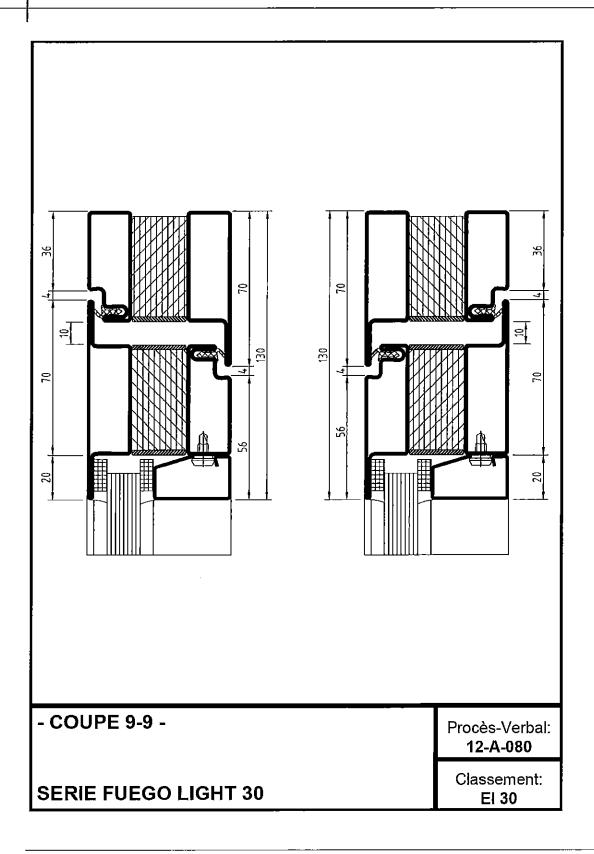




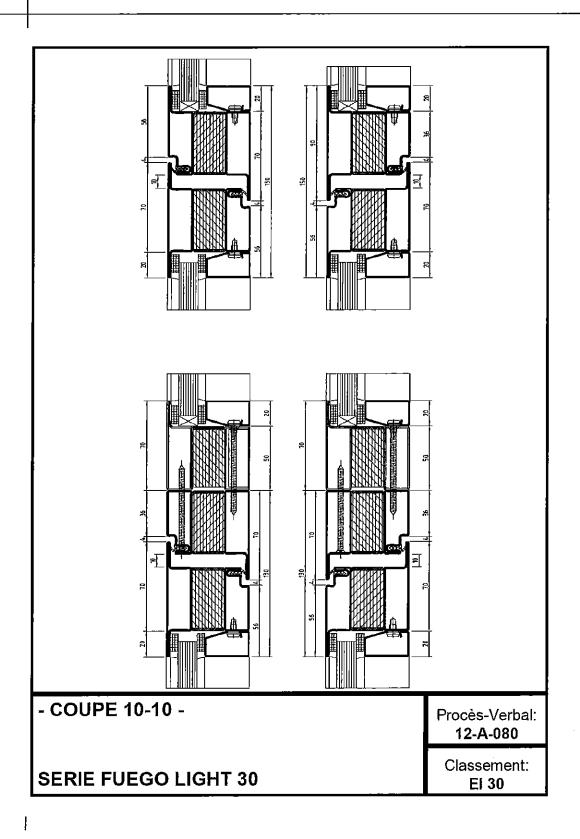




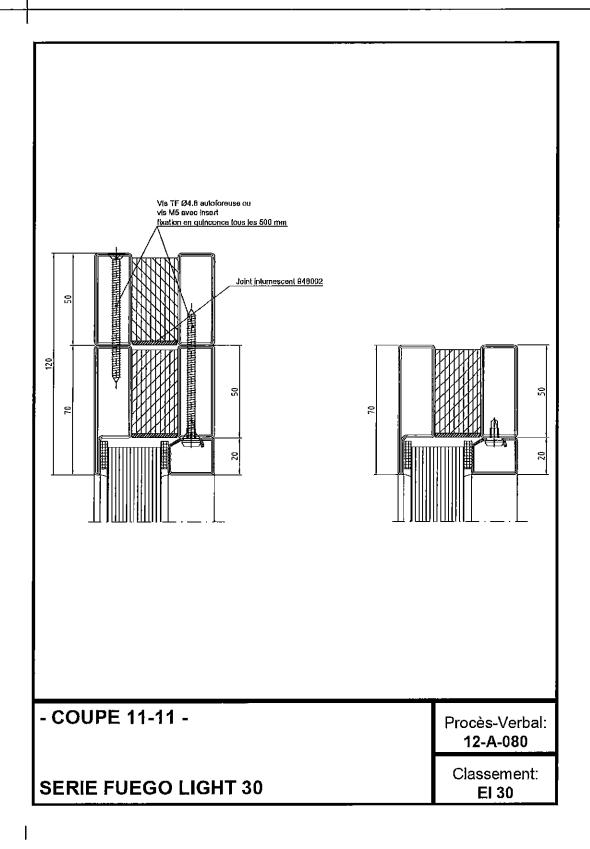




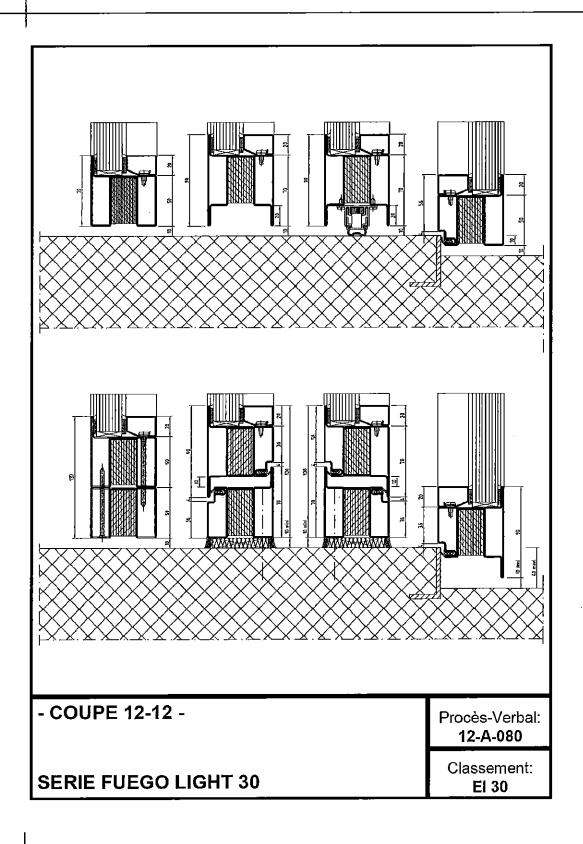




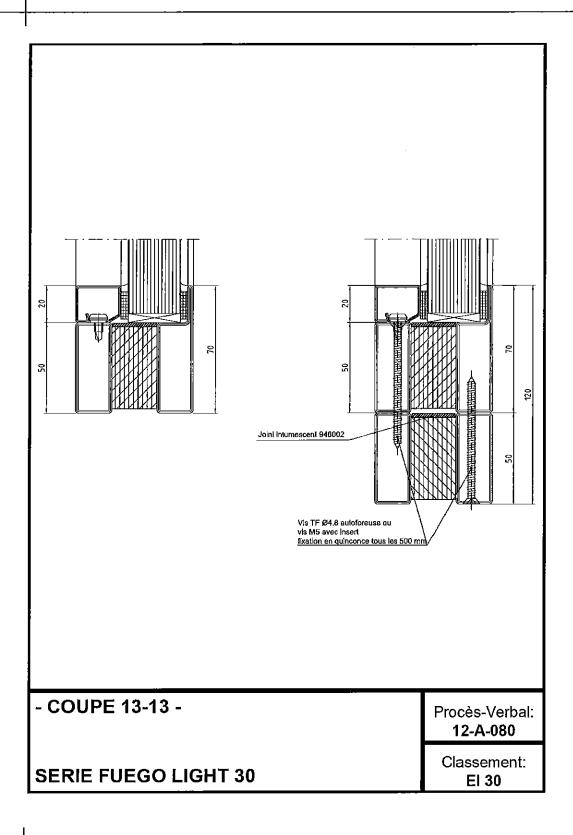




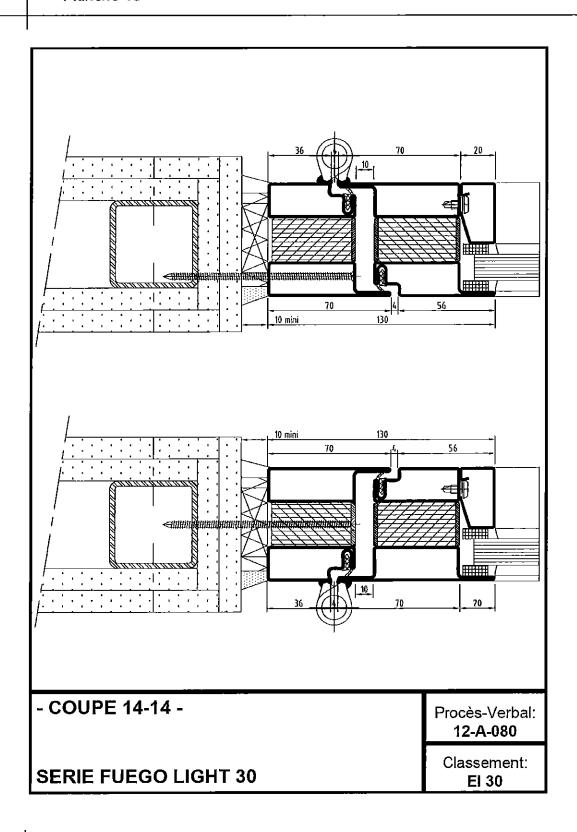




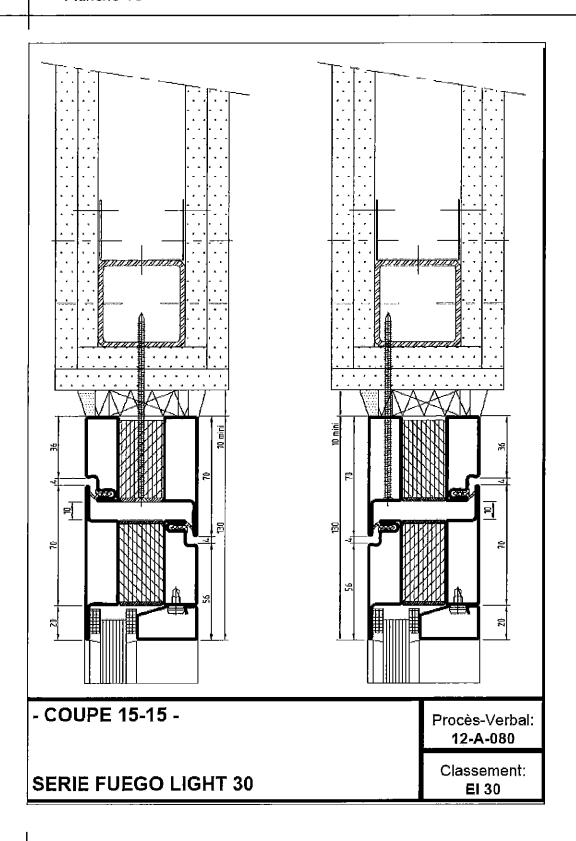




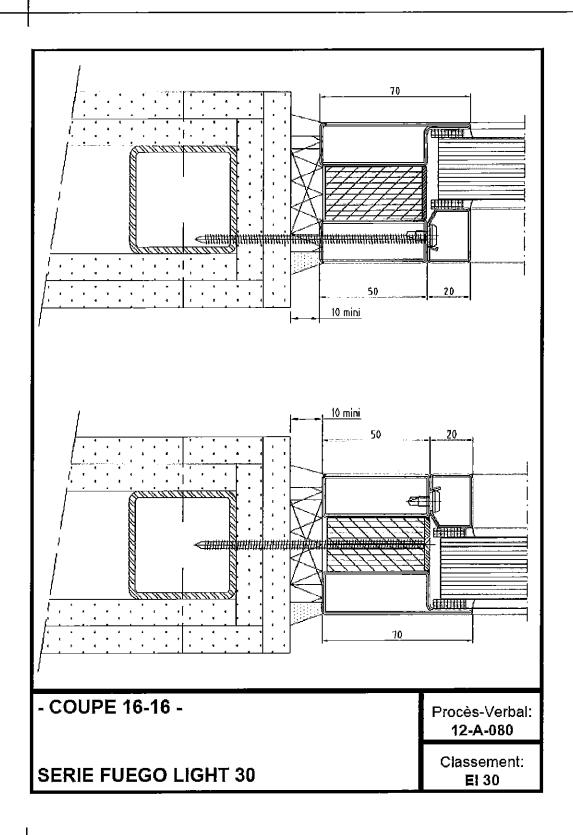




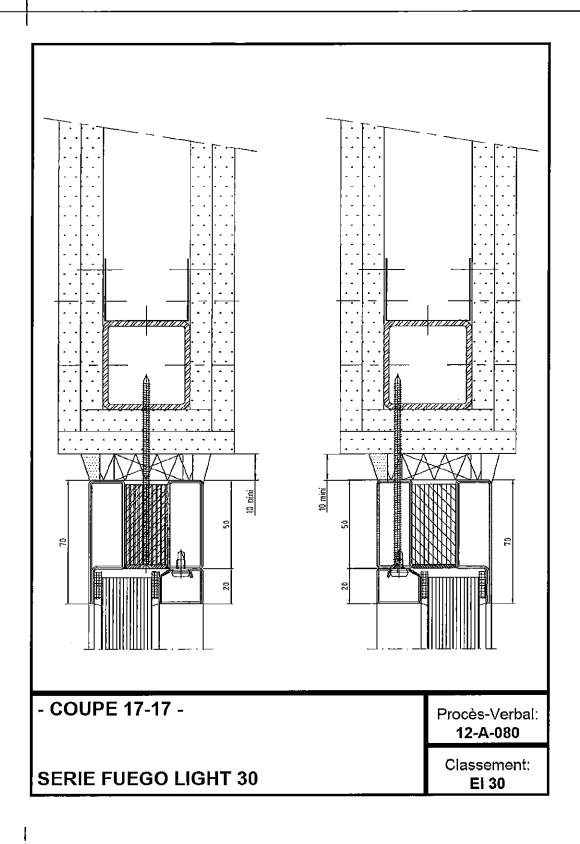




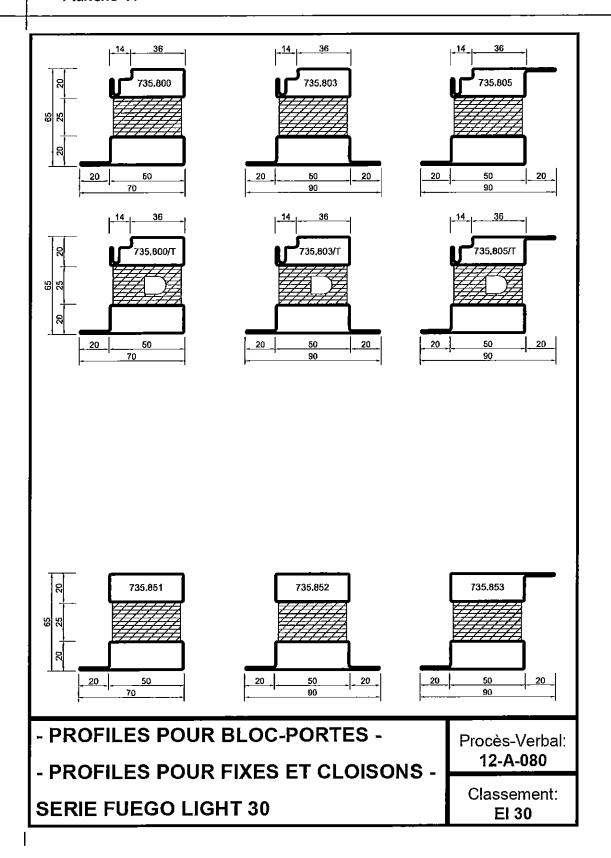




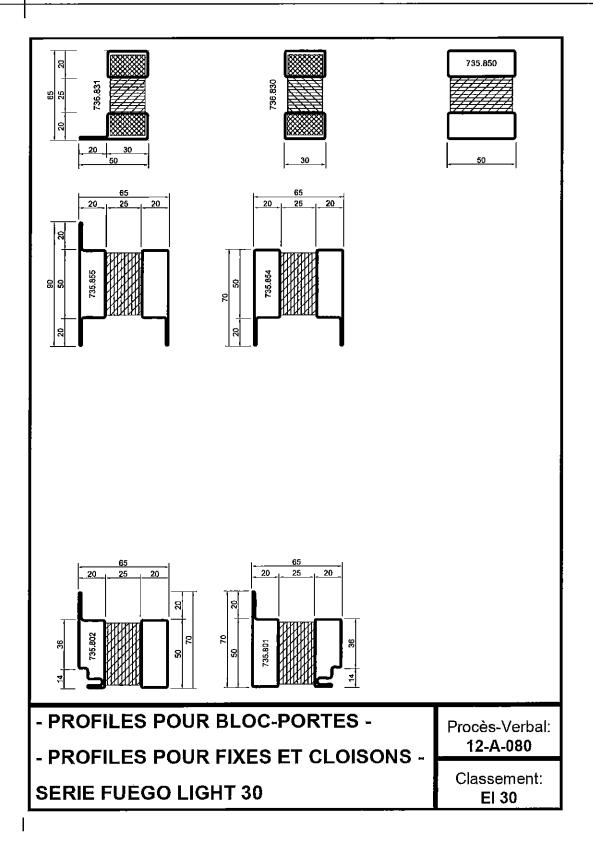




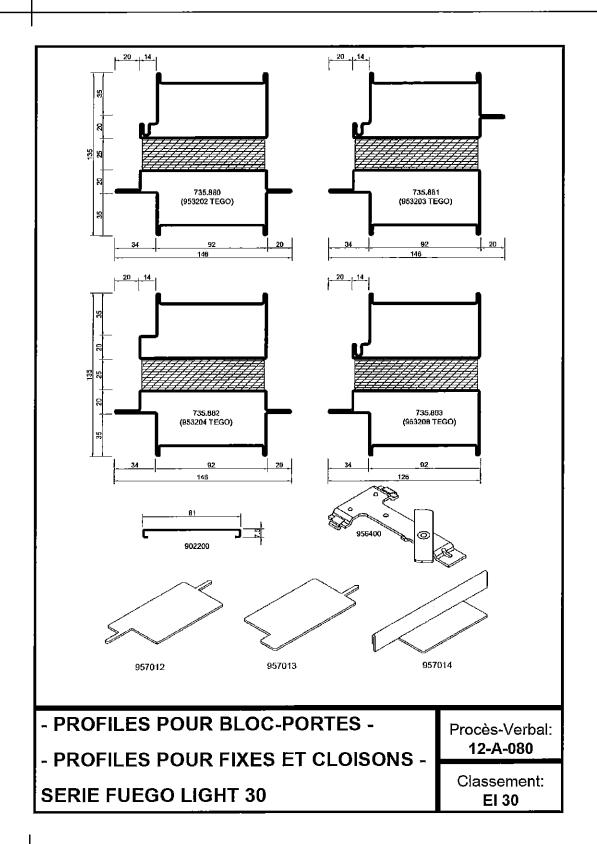




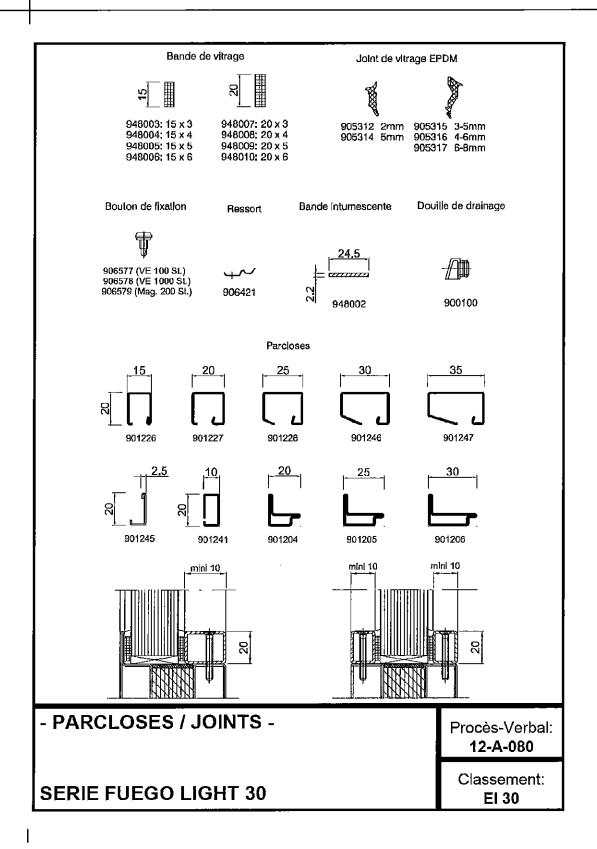




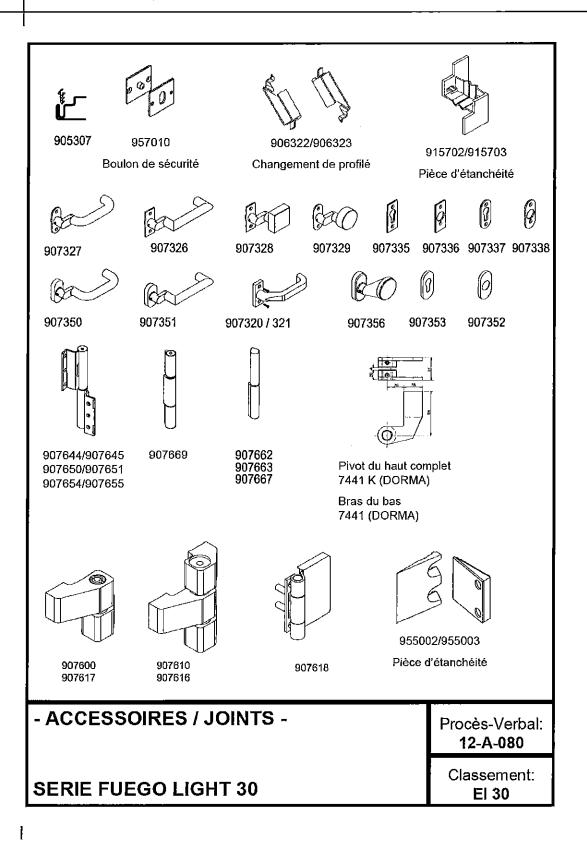




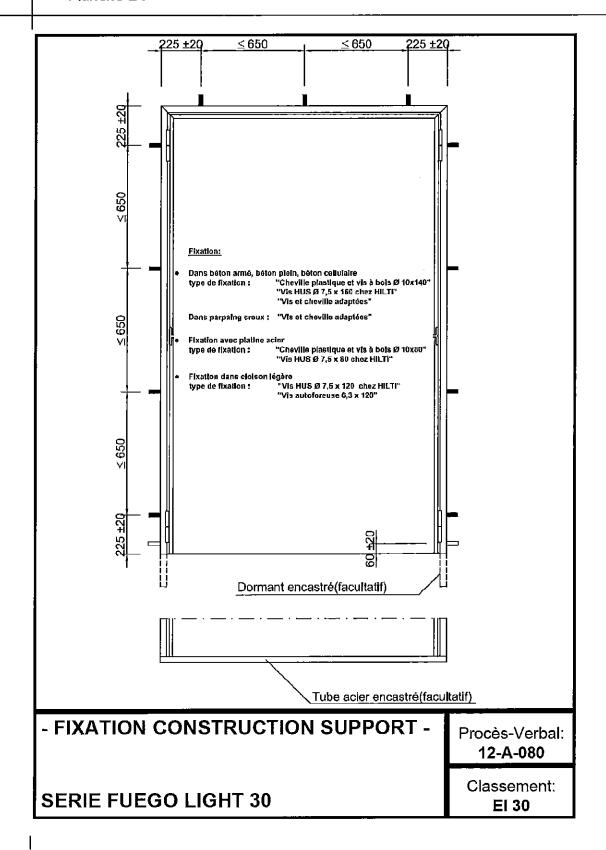




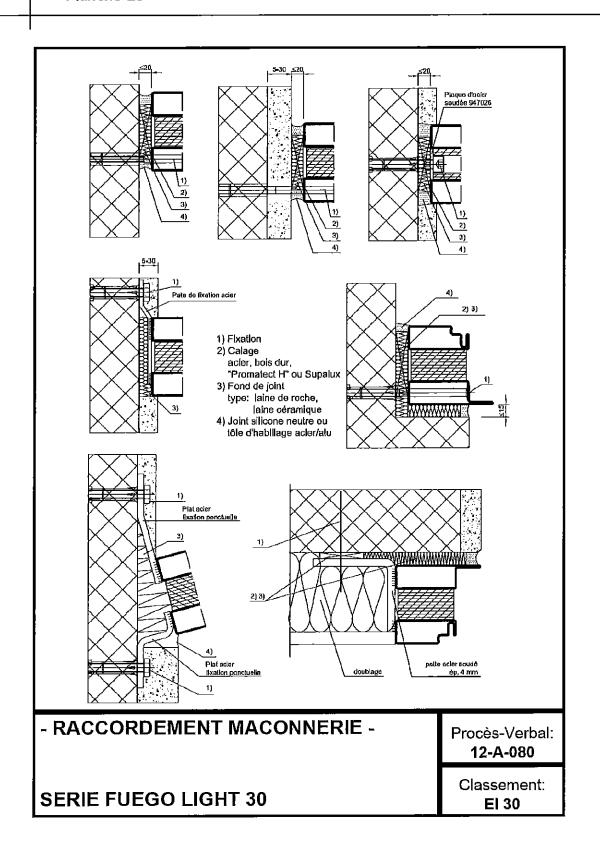














DIFFERENTES COMPOSITIONS POSSIBLES DU VITRAGE CONTRAFLAM® 30 monolithique

En remplacement d'une face SGG SECURIT® 5,6 ou 8 mm par
une face SGG SECURIT® (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG PARSOL® (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG STADIP SILENCE® 44.1 (9 mm)
une face SGG STADIP SILENCE® 44.2 (9 mm)
une face SGG STADIP SILENCE® 55.1 (11 mm)
une face SGG STADIP SILENCE® 55.2 (11 mm)
une face SGG STADIP SILENCE® 66.1 (13 mm)
une face SGG STADIP SILENCE® 66.2 (13 mm)
une face SGG STADIP ANTELIO® 46.2 (11 mm)
une face SGG DECORGLASS® (6 mm)
une face SGG EMALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG MASTERGLASS® (6, 8 mm)
une face SGG OPALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG STADIP SATINOVO® 46.2 (11 mm)
une face SGG STADIP SATINOVO® MATE 46.2 (11 mm)
une face SGG SERALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG STADIP® COLOR 44.2 (9 mm)
une face SGG STADIP® COLOR 55.2 (11 mm)
une face SGG STADIP® COLOR 66.2 (13 mm)
une face SGG STADIP [®] 44.1 (9 mm)
une face SGG STADIP [®] 55.1 (11 mm)
une face SGG STADIP [®] 66.1 (13 mm)
une face SGG STADIP PROTECT® 44.2 (9 mm)
une face SGG STADIP PROTECT® 55.2 (11 mm)
une face SGG STADIP PROTECT® 66.2 (13 mm)
une face SGG STADIP PROTECT® SP 510 (10 mm)
une face SGG STADIP PROTECT® SP 615 (15 mm)
une face SGG DIAMANT® (6, 8, 10, 12 mm)
une face SGG SPYGLASS® 46.2 (11 mm)

- COMPOSITIONS VITRAGES -

- SIMPLE VITRAGE -

SERIE FUEGO LIGHT 30

Procès-Verbal: 12-A-080

Classement:

EI 30



DIFFERENTES COMPOSITIONS POSSIBLES DU VITRAGE CONTRAFLAM® 30 CLIMAPLUS							
	Constitution du vitrage isolant						
 	une face SGG PLANITHERM® ULTRA N (6 mm)						
	une face SGG SECURIT® (6, 8, 10, 12 mm)						
	une face SGG PARSOL® (6, 8, 10, 12 mm)						
	une face SGG STADIP SILENCE® 44.1 (9 mm)						
	une face SGG STADIP SILENCE® 44.2 (9 mm)						
	une face SGG STADIP SILENCE® 55.1 (11 mm)						
	une face SGG STADIP SILENCE® 55.2 (11 mm)						
	une face SGG STADIP SILENCE® 66.1 (13 mm)						
l ê l î	une face SGG STADIP SILENCE® 66.2 (13 mm)						
E .	une face SGG ANTELIO® (6, 8, 10 mm)						
Δ .	une face SGG STADIP ANTELIO® 46.2 (11 mm)						
180	une face SGG DECORGLASS® (6 mm)						
, 15,	une face SGG EMALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)						
) ଥି .	une face SGG MASTERGLASS® (6,8 mm)						
hid .	une face SGG OPALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)						
를 <u>-</u>	une face SGG STADIP SATINOVO® 44.2 (9 mm)						
j j	une face SGG STADIP SATINOVO® MATE 44.2 (9 mm)						
<u>م</u>	une face SGG SERALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm)						
® ₩	une face SGG STADIP® COLOR 44.2 (9 mm)						
֓֞֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓֓	une face SGG STADIP® COLOR 55.2 (11 mm)						
\frac{1}{8} =	une face SGG STADIP® COLOR 66.2 (13 mm)						
CONTRAFLAM® 30 monolithique (16, 18 ou 22 mm)	une face SGG STADIP SILENCE® 66.2 (13 mm) une face SGG ANTELIO® (6, 8, 10 mm) une face SGG STADIP ANTELIO® 46.2 (11 mm) une face SGG DECORGLASS® (6 mm) une face SGG EMALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm) une face SGG MASTERGLASS® (6, 8 mm) une face SGG OPALIT® EVOLUTION (6, 8, 10, 12 mm) une face SGG STADIP SATINOVO® 44.2 (9 mm) une face SGG STADIP SATINOVO® MATE 44.2 (9 mm) une face SGG STADIP® COLOR 44.2 (9 mm) une face SGG STADIP® COLOR 55.2 (11 mm) une face SGG STADIP® COLOR 66.2 (13 mm) une face SGG STADIP® 44.1 (9 mm) une face SGG STADIP® 55.1 (11 mm) une face SGG STADIP® 55.1 (11 mm)						
β	une face SGG STADIP® 55.1 (11 mm)						
	une face SGG STADIP® 66.1 (13 mm)						
	une face SGG STADIP PROTECT® 44.2 (9 mm)						
	une face SGG STADIP PROTECT® 55.2 (11 mm)						
]	une face SGG STADIP PROTECT® 66.2 (13 mm)						
1 1	une face SGG STADIP PROTECT® SP 510 (10 mm)						
	une face SGG STADIP PROTECT® SP 615 (15 mm)						
	une face SGG DIAMANT® (6, 8, 10, 12 mm)						
	une face SGG SPYGLASS® 46.2 (11 mm)						

- COMPOSITIONS VITRAGES -

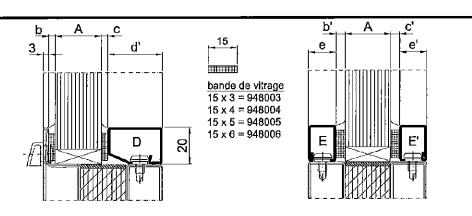
- VITRAGE ISOLANT -

SERIE FUEGO LIGHT 30

Procès-Verbal: 12-A-080

Classement: El 30





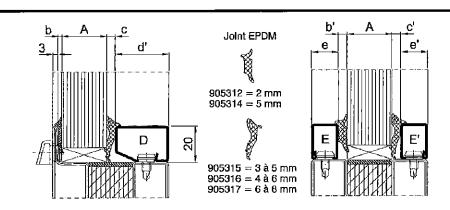
	Simple Parclosage				Doubl	e Parclosaç	je
Ep Vitrage	b	C	D ď	ь,	c'	Еe	E' e'
16	948006	948005	901247 (35)	948005	946004	901227 (20)	901227 (20)
17	946005	948005	901247 (35)	948004	948004	901227 (20)	901227 (20)
18	948005	948004	901247 (35)	948004	948003	901227 (20)	901227 (20)
19	948004	948004	901247 (35)	946006	948005	901226 (15)	901227 (20)
20	948004	948003	901247 (35)	948005	948005	901226 (15)	901227 (20)
21	948006	946005	901246 (30)	948005	948004	901226 (15)	901227 (20)
22	948005	948005	901246 (30)	948004	948004	901226 (15)	901227 (20)
23	948005	946004	901246 (30)	948004	948003	901226 (15)	901227 (20)
24	948004	948004	901246 (30)	948006	948005	901220 (15)	901226 (15)
25	948004	948003	901246 (30)	948005	948005	901226 (15)	901226 (15)
26	948003	948003	901246 (30)	948005	948004	901226 (15)	901226 (15)
27	948005	948005	901228 (25)	948004	948004	901226 (15)	901226 (15)
28	948005	948004	901228 (25)	948004	948003	901226 (15)	901226 (15)
29	948004	948004	901228 (25)	948003	948003	901226 (15)	901226 (15)
30	948004	948003	901228 (25)	948005	948005	901226 (15)	901241 (10)
31	948003	948003	901228 (25)	948005	948004	901226 (15)	901241 (10)
32	948005	948005	901227 (20)	948004	949004	901226 (15)	901241 (10)
33	948005	948004	901227 (20)	B48004	948003	901226 (15)	901241 (10)
34	948004	948004	901227 (20)	948003	948003	901226 (15)	901241 (10)
35	948004	948003	901227 (20)	948005	948005	901241 (10)	901241 (10)
36	948003	946003	901227 (20)	948005	948004	901241 (10)	901241 (10)
37	948005	948005	901226 (15)	948004	948004	901241 (10)	901241 (10)
38	946005	948004	901226 (15)	948004	948003	901241 (10)	901241 (10)
39	948004	948004	901226 (15)	948003	948003	DQ1226 (15)	901226 (15)
40	948004	948003	901226 (15)				
41	946003	948003	901226 (15)				
42	948005	948005	901241 (10)			s épalsseurs de	
43	946005	948004	901241 (10)			rage sont à ada s loiérances de	
44	948004	048004	901241 (10)			vilrage.	illaritation i
45	948004	948003	901241 (10)				
46	948003	948003	901241 (10)				

- FIBRE MINERALE -
- SIMPLE & DOUBLE PARCLOSAGE SERIE FUEGO LIGHT 30

Procès-Verbal: 12-A-080

Classement: El 30





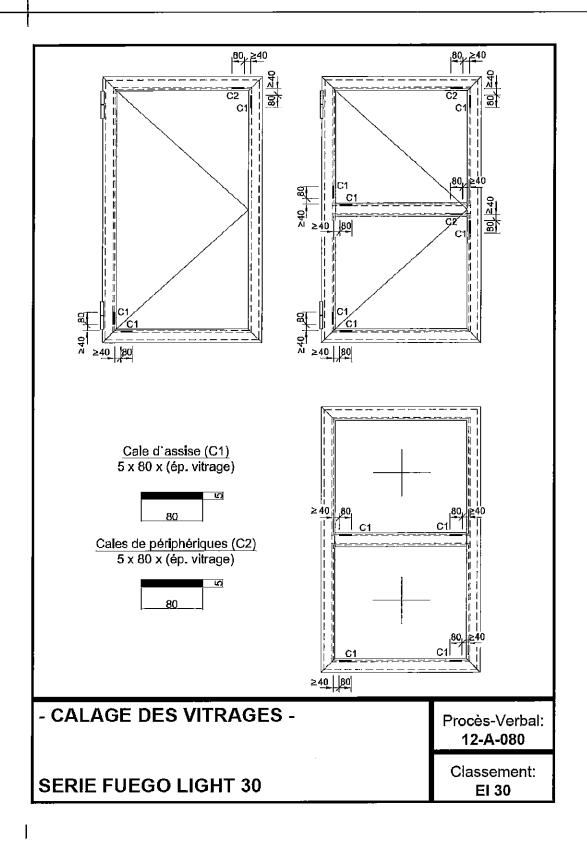
	Slm	ple Par	closage		Doub	e Parciosa	30
A Ep VItrage	b	e	Dď	p,	c'	Εę	E. 9,
te	BC6.) 14	905316	901247 (35)	905312	905317	901227 (20)	901227 (20)
				905314	905335	901227 (20)	901211 (20)
17	006312	£06317	EU1247 (35)	905312	005316	601227 (20)	90 227 (20)
ŀ	005314	005315	001247 (36)	005314	9025317	901226 (15)	201227 (20)
16	905312	B00317	901247 (35)	905312	205315	90 1227 (20)	901227 (20)
i	905314	905015	901247 (35)	905314	905317	501226 (15)	901227 (20)
19	905312	905316	901247 (35)	935102	305315	901227 (20)	901227 (20)
	GC5314	605317	90124€ (30)	906314	905318	901226 (15)	901227 (20)
20	806312	006316	PD1247 (35)	906312	935317	901226 (15)	901227 (20)
	005314	605017	DC1246 (30)	205314	005316	901226 (15)	901227 (2D)
21	905312	£055315	901247 (25)	905312	925317	901226 (15)	90 227 (20)
	905314	P05716	901248 (30)	906314	905315	901228 (15)	901227 (20)
Z2	205312	EG6317	90 1246 (30)	905312	EC5316	901226 (15)	901227 (20)
	005314	DQ6316	90124£ (30)	906314	906317	901226 (15)	901226 (15)
23	EC6312	005317	901246 (30)	905312	905315	901226 (15)	901227 (20)
	805314	605315	001246 (30)	905314	005317	901226 (15)	901226 (15)
24	£05312	605316	501248 (30)	905317	905315	901278 (15)	301227 (20)
	DC6314	60(6)17	901729 (25)	905314	905316	901226 (15)	901226 (15)
25	905312	905316	901346 (30)	005312	006317	901226 (15)	901226 (15)
	906314	Ģ053 17	501228 (25)	935314	906316	90 1226 (15)	961226 (15)
26	906312	905315	E01246 (30)	905312	906317	901226 (15)	901220 (15)
	905314	905316	901228 (25)	935314	305715	801726 (15)	901226 (15)
27	DU6312	905117	901779 (25)	005312	JC05316	901225 (15)	901229 (15)
	005314	906316	601228 (25)	005314	905315	901326 (16)	901226 [15)
29	906312	905317	001228 (26)	005312	005015	001226 (15)	001226 (15)
·	BCG0 14	905315	501228 (25)				
29	SUM1)2	905316	501228 (25)	905312	905315	901226 (15)	901278 (15)
	505314	905317	901227 (20)				
30	006312	B06315	001237 (25)	005312	906315	90 (228 (15)	B01229 (16)
	9C5014	€05317	001227 (20)	i			
31	805312	E03315	901229 (25)				
	905314	905316	901227 (20)				
3/2	905312	905317	901227 (20)	L		s égalsacu-s de rago sent á ad:	
	905314	6053 (6	BO1227 (20)	L		ragusent q au: s lojérances de	
33	605312	905317	901227 (20)			rluce.	
	905314	605315	601227 (20)				
34	90,5377	9053 (8	801727 (20)				
	906314	905317	HD1278 (15)				
35	DOS312	006315	PD1227 (20)				
	006314	606317	001226 (15)	Ļ			
36	BC5312	005315	901727 (20)	ļ		ļ	
	9063 H	E05316	901724 (15)	Ļ	<u> </u>		
37	U05312	605317	901226 (15)				
	006314	E05316	901228 (45)	.			
38	DCE312	605317	601226 (15)	ļ <u> </u>			
	DC5314	505015	901220 (15)				
39	905312	205316	B01228 (15)				
40	PCA311	905315	901228 (15)	l			

- JOINT EPDM -

- SIMPLE & DOUBLE PARCLOSAGE -SERIE FUEGO LIGHT 30 Procès-Verbal: 12-A-080

Classement: El 30







VERSION SERRURE CLASSIQUE AVEC BEQUILLE ET/OU PUSH-BAR

BL	.OC-	PO	RTI	∃ 1	V	A١	VT	AIL	

	KIT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN
	947720	907220	947023	W sans AP	G
	947724	907224	947023	E avec AP	6
CENNINE 1 BOTHE	947728	907228	947023	B avec AP	G
SERRURE 1 POINT	947721	907221	947023	W sans AP	D
	947725	907225	947023	E avec AP	D
	947729	907229	947023	B avec AP	D
	947732	907232	947023	L+W sans AP	G
	947736	907236	947023	E avec AP	6
SERRURE 2 POINTS	947740	907240	947023	B avec AP	G
	947733	907233	947023	L+W sans AP	D
	947737	907237	947023	E avec AP	D
	947741	907241	947023	B avec AP	D

	KIT	GACHE OU COFFRE	
		957030 <i>G</i>	eff eff 142 U ou 143 Dorma 442 RR
CONTRÔLE D'ACCES		957031 D	Forster 907439 D ou 907440 G (latérale)
		957032 <i>6</i>	eff 14 5 (haute)
	Į.	957033 D	611 14 5 (110016)

VERSION SERRURE PUSH-BAR BLOC-PORTE 1 VANTAIL

	KIT	<i>COFFRE</i>	GACHE	FONCTION	DIN
SERRURE 1 POINT	907734	907262	947023	B avec AP	D
SERRORE I FOINT	907735	907261	947023	B avec AP	G
SERRURE 2 POINTS	957700	907262	947023	B avec AP	D
SEKKOKE 5 LOTIVI 2	957701	907261	947023	B avec AP	G

Abréviation:

AP = Anti-Panique

D = Droite

G = Gauche

Toutes les références des SERRURES VERSION CLASSIQUE et/ou PUSH-BAR sont compatibles avec les PUSH-BAR référence :

907294 / 907295 / 907296 / 907297 = Vantail de service

907368 / 907369 / 907370 / 907371 = Vantail semi fixe

- SERRURE -

Procès-Verbal: 12-A-080

- BLOC-PORTE A 1 VANTAIL -**SERIE FUEGO LIGHT 30**

Classement: EI 30



	ACKOTON	SERRURE CLASSIC	ARC MACE REM	1100 L	JOH-BA
BLOC-PORTE 2 VANTAUX					
Equipement vantail principal	кт	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN
	947720	907220	947023	W sans AP	6
ŀ	947724	907224	947023	E avec AP	6
5-0010-1-00117	947728	907228	947023	B avec AP	6
SERRURE 1 POINT	947721	907221	947023	W sans AP	D
Ì	947725	907225	947023	E avec AP	D
T T	947729	907229	947023	B avec AP	D
-	947732	907232	947023	L+W sons AP	G
	947736	907236	947023	E avec AP	G
CERRIDE A ROTHEC	947740	907240	947023	B avec AP	G
SERRURE 2 POINTS	947733	907233	947023	L+W sans AP	D
İ	947737	907237	947023	E ayec AP	D
	947741	907241	947023	B avec AP	D
					_
ulpement vantall secondaire (semi-fixe)	KIT	GACHE ou COFFRE		URE ELECTRIQU ff 142 U ou 143	ţ
		957030 <i>6</i>		•• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
CONTRÔLE D'ACCES		957031 b	Dorma 442 RR		
CONTROLE D'ACCES		957032 <i>G</i>	Forster 907439 D ou 907440 G (latérale		
		•	eff 14 5 (haute)		
COMMANDE A LEVIER	917746	957033 D 907247-907438	-		
Equipement complet		COFFRE	COFFRE		Г
pour les 2 vantaux	KIT	VANTAIL	VANTAIL	FONCTION	DIN
(principal et secondaire)		PRINCIPAL.	SECONDAIRE		
		907249	907291	E avec AP	G
1		907253	907291	B avec AP	G
SERRURE 1 POINT		907411	907291	D avec AP	G
SERRORE 110111		907250	907291	E avec AP	D
		907254	907291	B avec AP	٥
		907410	907291	D avec AP	D
		907257	907291	E avec AP	G
SERRURE 2 POINTS		907261	907291	B avec AP	G
		907258	907291	E avec AP	D
		907262	907291	B avec AP	D
Г		VERSION	SERRURE PÚS	H-BAR	
BLOC-PORTE 2 VANTAUX					
Equipement vantail principal	KİT	COFFRE	GACHE	FONCTION	DIN
	907734	907262	947023	B avec AP	D
SERVINE 1 DOTAGE		1 1	947023	B avec AP	6
SERRURE 1 POINT	907735	907261	947023	B avec Mr	
SERRURE 1 POINT SERRURE 2 POINTS	907735 957700	907261 907262	947023	B avec AP	D

- SERRURE -

- BLOC-PORTE A 2 VANTAUX -SERIE FUEGO LIGHT 30 Procès-Verbal: 12-A-080

Classement: El 30





Serrure solénoïde (réf: voir tableau ci-dessous)

Électrique, mécanique, motorisée ou DAS électrique, avec entrée contrôlée et sortie libre et/ou contrôlée

Entraxe = 35 mm

		REFERENCE		
TYPE DE SERRURE	MARQUE	- Entrée contrôlée - - Sortie libre -	- Entrée contrôlée - - Sortie contrôlée -	
Mécanique 35 mm	EFF	309XPZ		
mecanique 30 mm	ABLOY	KEL060		
Electrique 35 mm	EFF	709XPZ	709XPZX	
Clectrique 30 mm	ABLOY	KEL460	KEL461	
Motorisée 35 mm	EFF	509XPZ + 509XSTRG	509XPZ + 509XSTR <i>G</i>	
	ABLOY	KEL420	KEL420	
DAS électrique	EFF		KEL461 + CKEL DAS	
35 mm	ABLOY		KEL461 + CKEL DAS	

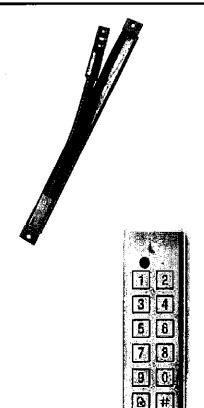
- SERRURE (CONTROLE D'ACCES)-

Procès-Verbal: 12-A-080

SERIE FUEGO LIGHT 30

Classement: El 30





EFF EFF 10312G

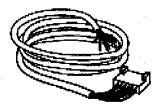
Passage de câble invisible

Flexible ou non, permet la transmission du courant entre l'huisserie et le vantail du bloc-porte.

EFF EFF AYC-E55

Lecteur code extra plat

Dimension = 155 \times 44 \times 6,5 mm (H \times L \times P) Placé sur l'huisserie du bloc-porte côté articulation



EFF EFF Z09XKAB

Câble de connexion

12 conducteurs, avec cosse de raccordement et détrompeur pour sécuriser la polarité et assurer la qualité jonction avec les serrures solénoïdes

- CONTROLE D'ACCES -
- ACCESSOIRES -

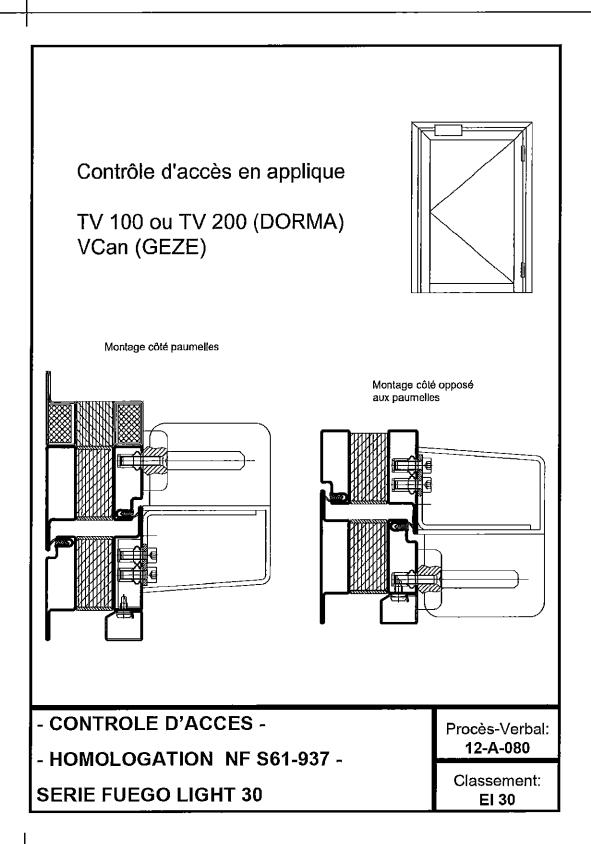
SERIE FUEGO LIGHT 30

Procès-Verbal: 12-A-080

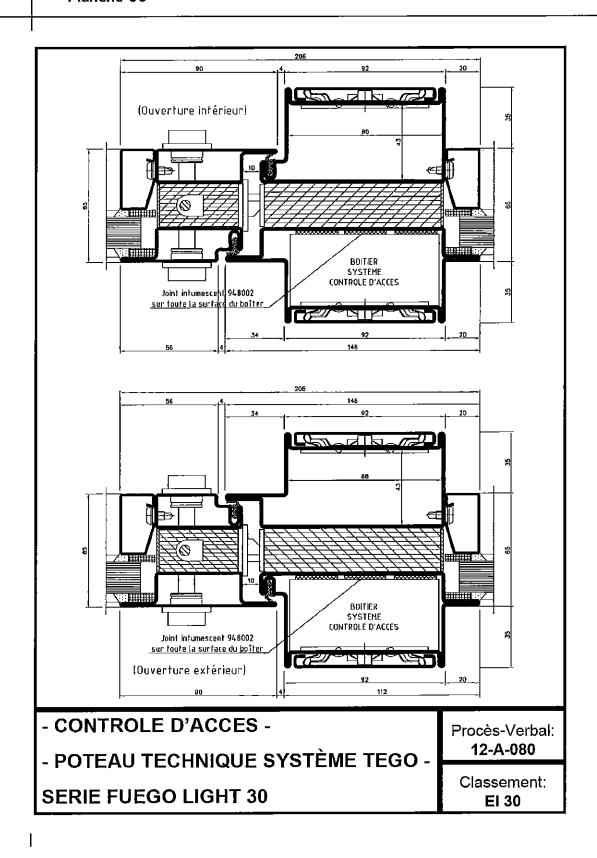
Classement:

EI 30

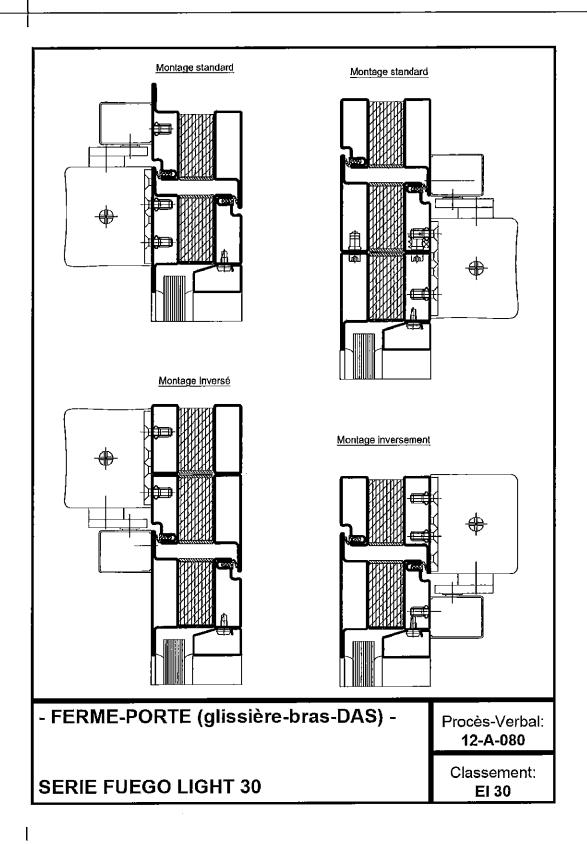




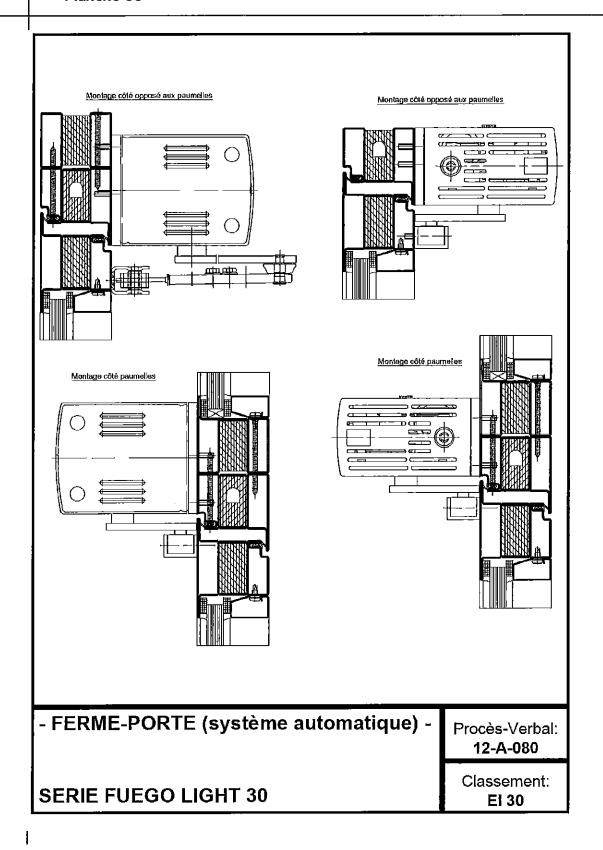






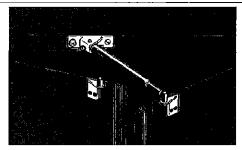








TOUS LES SELECTEURS DE FERMETURE INVISIBLES INCORPORES DANS LES BANDEAUX DES FERME-PORTES SONT UTILISABLES AINSI QUE CEUX CI-APRES:





SR WAB (GEZE) - SR 90 (DICTATOR) SR 390 (DORMA) - 907100 (FORSTER)

Acier

Selecteur de fermeture avec bras télescopique

Longueur: 540 mm Réglable: oui UV = 1 pièce



91400 (JPM)

Acier chromé

Selecteur de fermeture muni de deux roulettes

Réglable: oui

UV = 1 pièce



WA 762 683 (SEVAX)

Acier nickelé

Selecteur de fermeture muni de deux roulettes

Longueur: 210 mm

Réglable: oui

UV = 1 pièce



SP 81 (LEVASSEUR)

Acier

Selecteur de fermeture muni de deux roulettes

Longueur: 125 ou 175 mm

Réglable: oui

UV = 1 pièce



SV 2 + BATTEE (GROOM)

Acier

Selecteur de fermeture muni d'une roulette associé à une battée de sécurité

Longueur: 175 mm Réglable: oui



UV = 1 pièce



907102 (FORSTER) - MK 396 (DORMA)

Acier zingué

Taquet d'entrainement



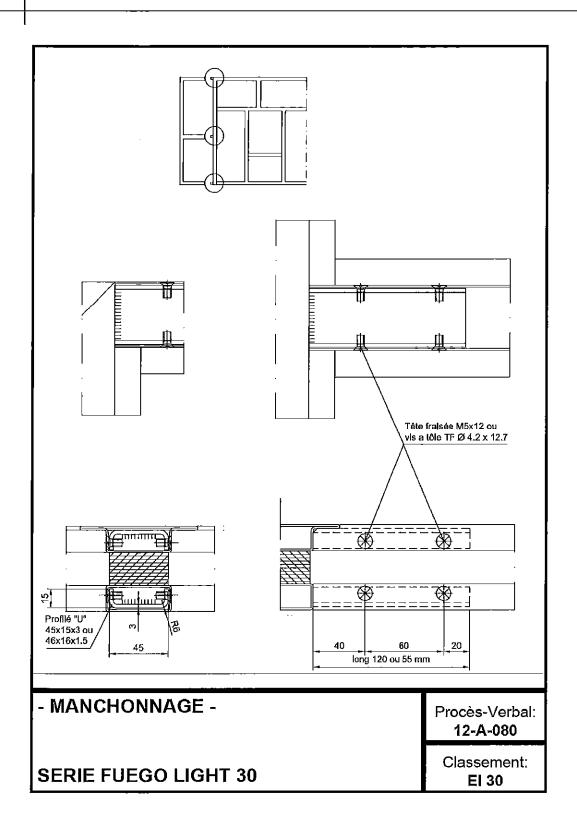
- TAQUET D'ENTRAINEMENT -

SERIE FUEGO LIGHT 30

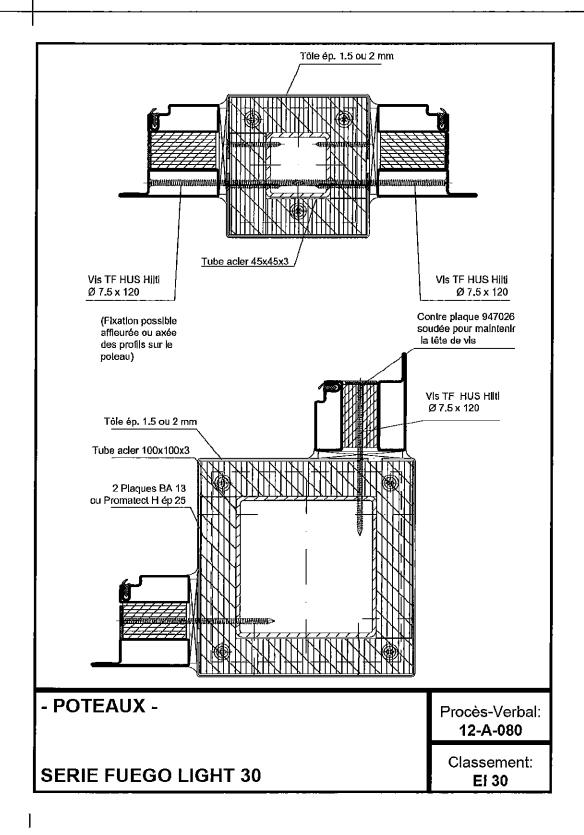
Procès-Verbal: 12-A-080

Classement:

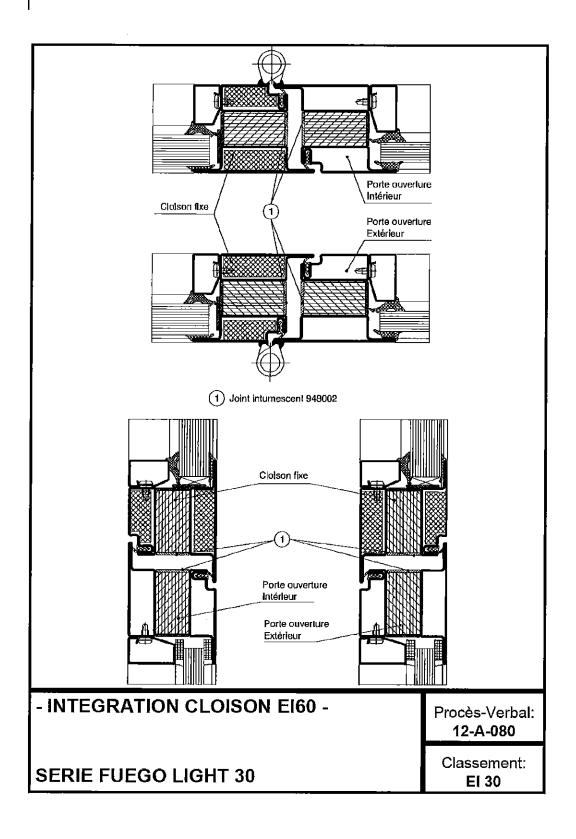














NOTICE DE RECOMMANDATIONS

(CE DOCUMENT FAIT PARTIE INTEGRANTE DE NOTRE CONFIRMATION DE COMMANDE)

L'ENTREPRENEUR S'ASSURERA:

- 1° / du classement exigé (pare-flammes, coupe-feu)
- 2° / du degré de classement (ex. PF 1/2 H, PF 1 H, CF 1 H, CF 1 H 30,...)
- 3° / du sens du feu (recto ,verso ou recto-verso)
- 4° / du type d'ouvrage (porte, châssis fixe, cloison, façade.....)
- 5° / <u>des dimensions des vitrages</u> (il est très important de respecter les dimensions maxi des vitrages ainsi <u>que le sens du vitrage</u> L x H indiqués dans les PV).
- 6° / Les vitrages sgg PYROSWISS®, sgg VETROFLAM®, sgg FIVESTAR®, sgg CONTRAFLAM® et sgg SWISSFLAM® sont fournis prêts à être mis en oeuvre. Après livraison : ils ne doivent être ni recoupés, ni percés, ni sablés, ni dépolis, ni traités, ni usinés en aucune façon.
- 7° / Il faut vérifier avant la mise en oeuvre que les bords n'ont pas été endommagés au cours du transport. Pour le SGG SWISSFLAM® la bande de protection ne doit pas être enlevée.
- 8° / Il est indispensable de respecter le montage et la mise en oeuvre selon le PV de classement et en particulier les prescriptions de calage et la profondeur de prise en feuillure.
- 9° / Aucune modification de dimensions ne peut être faite sans l'accord de l'usine productrice. Les frais afférents à ces modifications sont à la charge du client.
- 10° / Dans le cas de simple vitrage SGG VETROFLAM®, l'estampille sera positionnée côté feu, donc lisible côté feu.

Dans le cas de vitrage isolant avec un sgg VETROFLAM® ou un sgg PYROSWISS®, la contreface trempée ou feuilletée sera positionnée côté feu. L'estampille sera également lisible côté feu.

Dans le cas de vitrage feuilleté 66.2 sgg VETROFLAM® ou sgg PYROSWISS®, la contreface sgg SECURIT® sera positionnée côté feu. L'estampille sera donc lisible côté feu.

CONDITIONS A RESPECTER POUR LA LIVRAISON

- 1° / Pour les livraisons, il vous appartient de prévoir le personnel ainsi que les moyens de déchargement.
- 2° / Les livraisons d'usine sur chantier restent exceptionnelles et ne peuvent être envisagées qu'après accord de notre service commercial. Il est bien entendu que les caisses doivent être déchargées soit par chariot élévateur soit par grue.
- 3° / Lors d'une livraison, il est impératif de viser le bordereau de livraison du transporteur en précisant le nombre de colis déchargé et le cas échéant de mentionner le ou les vitrages cassés ou manquants.
- 4° / Si des vitrages sont cassés ou des caisses livrées à plat, après avoir fait les réserves sur le bordereau du transporteur, faire une lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur dans un délai maximum de 48 heures ouvrables (copie par fax pour VETROTECH SAINT-GOBAIN).

CES OBSERVATIONS DOIVENT IMPERATIVEMENT ETRE RETRANSMISES AUX UTILISATEURS ET METTEURS EN OEUVRE.